

Arthur Aillaud
Ayant droit d'Émile Aillaud

Marie Aillaud
Ayant droit d'Émile Aillaud

Anne Mahias
Ayant droit d'Émile Aillaud

Léonor Rieti
Ayant droit de Fabio Rieti

Nicky Rieti
Ayant droit de Fabio Rieti

OBJET : Réhabilitation des Tours Nuages et droits d'auteurs

Fait à Paris, le 20 novembre 2020.

Madame la Ministre de la Culture,

Cette lettre ouverte fait suite à celle écrite par Fabio Rieti, ses ayants droit et ceux d'Émile Aillaud, envoyée à la Ministre de la Culture, Madame Françoise Nyssen, en mars 2018, restée sans réponse.

En 2017, Hauts-de-Seine Habitat a lancé un concours visant à réhabiliter les façades des tours dites « Nuages » construites à Nanterre par mon grand-père Émile Aillaud, architecte, et son gendre, Fabio Rieti, artiste plasticien.

N'ayant pas été consultés en préambule, c'est sur la proposition de l'agence d'architecture atelierpng que Fabio Rieti, Léonor Rieti et moi, Arthur Aillaud, avons décidé de prendre part à ce concours afin de participer à la nécessaire évolution de cette œuvre pour le confort de ses habitants tout en s'inscrivant dans la continuité du projet architectural et artistique d'origine dont Fabio Rieti était le co-auteur.

Dans un souci d'équité et dans la perspective d'inscrire les différents projets dans cette continuité que nous avons toujours appelée de nos vœux, nous avons proposé que tout concurrent qui le souhaiterait puisse rencontrer Fabio Rieti pour s'entretenir avec lui au sujet des tours. Personne ne s'est jamais manifesté.

Ayant participé au concours, il m'était bien évidemment délicat d'exprimer mes réserves quant au projet sélectionné sans que cela soit mal interprété, il nous est tout de même apparu étonnant, à moi-même et aux autres ayants droit d'Émile Aillaud et Fabio Rieti, que le projet ne nous soit jamais présenté, et, encore plus étonnant, que Fabio Rieti lui-même n'ait jamais été consulté.

L'originalité de ces tours, faisant face à celles de la Défense, réside en ce qu'elles ne reflètent pas le paysage mais le représentent. Cette particularité les rend uniques parmi les constructions du vingtième

siècle où les occurrences de la figuration dans l'architecture sont rares, d'autant plus avec une telle imbrication, les formes cylindriques des tours ayant été pensées à dessein. Le décor n'a jamais été un simple habillage de façade voué à enjoliver les tours en fin de réalisation mais toujours l'expression de l'idée de tours « paysage », telles qu'Émile Aillaud et Fabio Rieti les appelaient, pensées pour accueillir ciel, nuages et arbres.

C'est précisément cette originalité qui fait qu'elles ont été labellisées patrimoine du XXe siècle (désormais Label Architecture Contemporaine Remarquable), régulièrement mises en scènes dans la culture populaire contemporaine (séries photographiques, clips, films, etc.) et que leurs habitants les apprécient tout particulièrement, comme en témoignent les différentes associations qui tentent de les préserver. Dans le cadre de la réhabilitation d'un ensemble architectural reconnu comme appartenant au patrimoine, il semblait acquis que la proposition nouvelle saurait s'inscrire dans le prolongement intellectuel et artistique de cette œuvre unique.

Fabio Rieti ne l'a pas caché, dès leur époque de construction il avait émis des doutes quant à l'utilisation des carreaux de mosaïque sous forme de plaques monochromes de vingt-cinq centimètres de côté composées de carreaux de deux centimètres et demi de côté. Ce matériau ne lui avait pas semblé être le plus approprié pour la réalisation de leur projet, aussi bien pour des raisons techniques, la mosaïque ne tenant que par l'usage du ciment colle moins pérenne que la tesselle elle-même, qu'artistiques, Fabio Rieti jugeant ces plaques de carreaux trop grandes pour traduire les paysages nuageux imaginés par lui et Émile Aillaud.

Il est donc regrettable de voir que l'évolution du projet récemment dévoilé ait tendu vers deux contresens artistiques et architecturaux : d'abord l'abandon de la figuration pour un matériau simplement réfléchissant à l'instar des nombreuses tours de bureaux voisines, puis, dans une ultime ironie, l'apparition d'un motif décoratif citant le carré ou pixel jugé problématique à l'époque et d'une surface cent fois plus importante.

Nous regrettons que le projet retenu soit si peu concerné par l'histoire qu'il est censé prendre en charge. Pendant les vingt années de leur collaboration Émile et Fabio ont toujours eu pour ambition de donner aux résidents des grands ensembles des ouvertures sur le monde, qu'elles soient physiques ou intellectuelles. Malheureusement tout un chacun pourra constater que ce projet les encapsule et les réduit, au sens propre comme au sens figuré.

C'est donc à titre et au nom des ayants-droits d'Émile Aillaud et Fabio Rieti que je vous adresse cette nouvelle lettre faisant part de nos inquiétudes quant au respect du patrimoine familial et public qui serait définitivement dénaturé, pour solliciter un rendez-vous.

En espérant que cette lettre saura attirer votre attention, nous vous adressons,
Madame la Ministre de la Culture, l'expression de notre haute considération.

Emile Aillaud

Aillaud

Rieti

LEONORIETTI

FRANCO